

Jeunes et étranglés par leurs dettes

Argent Un jeune sur quatre ne parvient pas à sortir de la spirale de l'endettement. Les cantons romands se mobilisent. Pas assez, selon les associations caritatives

Cynthia Gani

A 23 ans, Gabriel porte un fardeau écrasant: cinquante mille francs de dettes et de nombreuses poursuites. «Toute ma vie, je devrai travailler pour rembourser. Je ne pourrai plus jamais me faire plaisir.» Il décrit une descente aux enfers vertigineuse (lire ci-dessous) et regrette d'avoir manqué de repères.

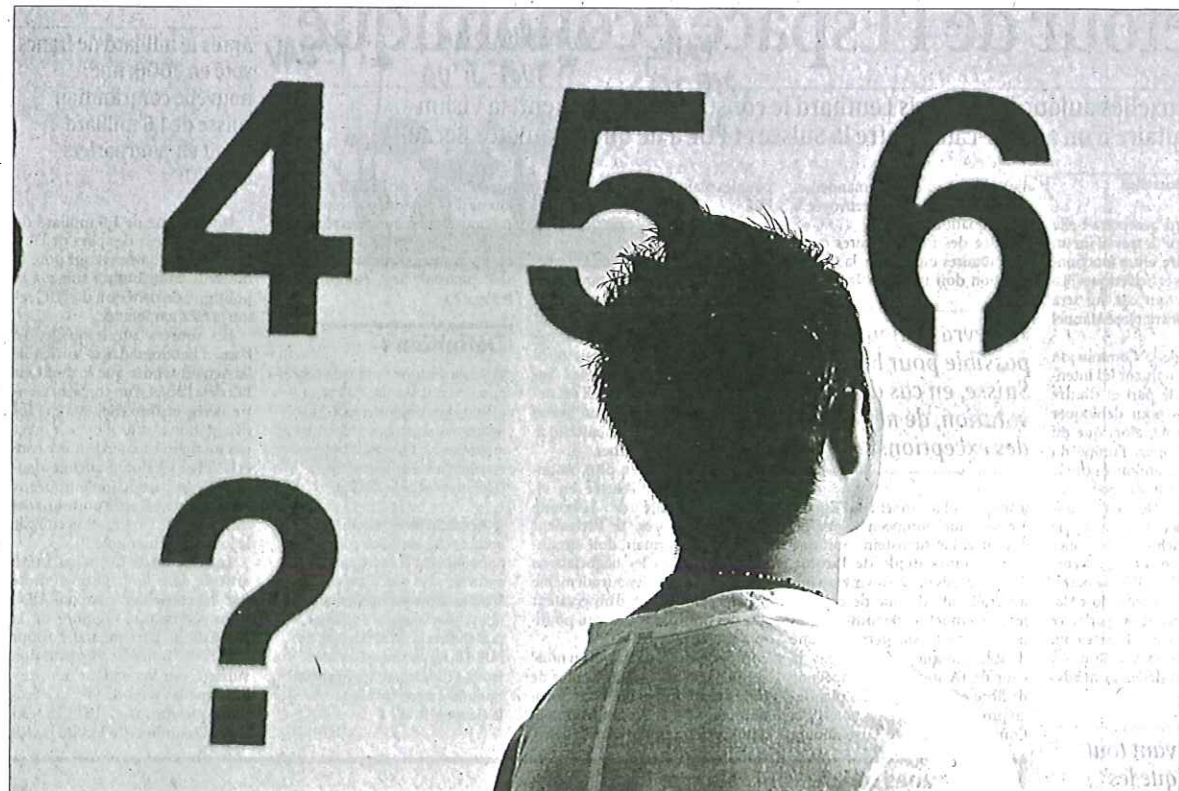
Son témoignage illustre une problématique croissante en Suisse. A Genève, le Conseil d'Etat a exprimé le 30 juin son «souci de lutter contre le phénomène de l'endettement des jeunes». Ailleurs en Suisse romande, on se mobilise également. Mais peut-être pas assez. Mandatées par l'Etat pour traiter le problème de l'endettement dans la plupart des cantons, les associations caritatives réclament l'établissement d'une statistique pour l'heure lacunaire.

L'analyse la plus récente au niveau national a été réalisée en 2007 par la société internationale de recouvrement de créances Intrum Justitia. Elle faisait état d'un jeune de 18-25 ans sur quatre ne parvenant pas à régler ses dettes. Mais le sujet reste difficile à appréhender, note Sandrine Zannato, assistante sociale chez Caritas Neuchâtel. «On est dans le flou: le phénomène est pesant, mais on en parle peu.»

Des publicités qui promettent trente mille francs en trente minutes, c'est tentant, mais très risqué

A Genève, le directeur du Centre social protestant (CSP) a constaté une augmentation de 19% des dossiers liés à l'endettement l'an passé; la hausse se monte à 53% entre 2003 et 2009. «Sur 828 dossiers ouverts l'année dernière au service social, 440 relevaient de l'endettement», s'inquiète Alain Bolle.

Souvent, les ennuis commencent au moment de quitter le domicile familial. Ils concernent surtout les citadins sans formation professionnelle, séduits par les offres alléchantes des opérateurs de téléphonie mobile, les possibilités de leasing à l'achat d'un véhicule ou le petit crédit, si accessible aux



Gabriel, pris dans la spirale infernale de l'endettement. Le phénomène a tendance à augmenter. GENEVE, 16 JUILLET 2010

jeunes. Des publicités qui promettent trente mille francs en trente minutes, c'est tentant, mais très risqué. «La loi sur le crédit à la consommation est minimaliste car on touche à un marché très juteux», observe Jean-Michel Paladini, au service de gestion de dettes de Caritas Valais.

La Ville de Lausanne avait décidé d'interdire les affiches vantant le petit crédit au nom de la lutte contre le surendettement. En vain: en mars 2010, le Tribunal cantonal vaudois a désavoué la municipalité en donnant raison à la Société générale d'affichage.

Parfois, l'endettement est dû à

de l'ignorance, affirme Philippe Sprauel, responsable d'«Infor jeunes» à l'Hospice général de Genève. «Certains jeunes, quand ils deviennent indépendants, ne savent même pas qu'ils doivent ouvrir leur courrier. Les factures s'accumulent et ils s'endettent très vite.» Même constat d'Alain Bolle: «On se rend compte que certains jeunes sont complètement perdus quand il s'agit d'établir un budget.»

Il faut parfois des années pour qu'ils réalisent la gravité de leur situation. Environ 80% des personnes endettées ont commencé à 20-25 ans, relève Jean-Michel Pal-

dini. «Les dettes sont des bombes à retardement. C'est souvent au moment d'une cassure, un divorce, la perte d'un emploi ou simplement avec l'envie de fonder un foyer que la prise de conscience s'opère.» Chez Caritas Vaud, Anne-Marie Cothureau renchérit: «Certains ont déjà 25 000 francs de dettes à 20 ans. Mais à cet âge, ils ne les considèrent pas comme une priorité. Il y a aussi une tendance à la fatalité: ils se disent qu'une dette de plus ou de moins, ça ne va rien changer.»

Que faire pour enrayer le phénomène? Certains s'en prennent au petit crédit, à l'image de Lau-

sanne ou du conseiller national Stéphane Rossini (PS/VS), qui avait tenté en 2007 de lancer une initiative parlementaire pour limiter la publicité en faveur du petit crédit à la consommation et réduire l'accès aux cartes de crédit. Sans succès, les opposants ayant estimé que l'Etat ne doit pas se substituer aux parents et à la responsabilisation des jeunes.

Sans plan d'action national, chaque canton s'organise de son côté. La prévention se fait dans les classes de certains cantons comme Genève ou Vaud, où la conseillère d'Etat socialiste Anne-Catherine Lyon parlait en mars 2010 des «di-

mensions préoccupantes» du phénomène. Ce n'est pas assez aux yeux des associations caritatives, qui grettent de manquer de moyens. Au CSP de Genève, le directeur Alain Bolle affirme travailler «à des bouts de ficelle.»

Il déplore le fait que le problème soit traité par trois départs «selon le principe de la tate chaude»: les Finan «puisque 120 millions d'impôt 40 millions de francs sont en Suisse à l'assurance maladie Solidarité et l'emploi, et l'Institution publique. «On n'a pas le sentiment qu'une réflexion est menée au sommet de l'Etat.»

«En quelques mois, tout a basculé»

A 23 ans, Gabriel a 50 000 francs de dettes. Il se bat pour s'en sortir

Gabriel voulait faire plaisir à sa petite amie. Aujourd'hui, il est asphyxié par ses cinquante mille francs de dettes et n'a plus de toit. A l'époque, il travaillait comme livreur et habitait un studio à Genève, qui lui coûtait 1080 francs par mois.

«Ma copine réclamait toujours plus de sorties, de restaurants, de cadeaux. Je ne voulais pas la perdre, mais je n'arrivais plus à suivre. Pour la satisfaire, j'ai arrêté de

payer l'assurance maladie.» Ce n'était qu'un début.

Gabriel a été élevé par sa grand-mère au Chili. A 16 ans, il décide de rejoindre sa mère, qui vit à Genève. Comme il ne parle pas français, il est placé dans une classe d'accueil. Il se lance ensuite dans un apprentissage de monteur en chauffage et touche 750 francs par mois. Il quitte la maison et sa formation dans la foulée et emménage avec sa petite amie. Son job de livreur lui permet de régler ses factures, jusqu'au jour où sa copine devient gourmande.

Gabriel cesse alors de payer son assurance maladie et de rembourser son crédit. «Pour payer la ga-

rantie de mon loyer et quelques dépenses courantes, j'avais demandé un crédit de 5000 francs. La société m'en a offert le double. Je n'ai pas refusé.» Il abandonne également les primes du leasing de sa moto. «Le tiroir des factures impayées se remplissait chaque jour, c'était devenu ingérable.»

«Des milliards de factures»

Un jour, sa copine le quitte. Il a pour seule compagnie «des milliards de factures». Il déprime. Et décide de faire le mort pendant un an. Il vadrouille, dort parfois dans la rue, survit grâce à des petits jobs au noir. Les dettes grossissent, les intérêts grimpent, Ga-

briel est mis aux poursuites. Il vient de passer une semaine à l'hôpital pour un problème de santé. Il a dû payer tous les médicaments de sa poche vide.

Cela fait huit mois qu'il ne travaille pas. Il est partagé entre le sentiment que ça ne servirait à rien – «toute ma vie, je vais devoir rembourser, je ne pourrai jamais me faire plaisir» – et l'envie de s'en sortir.

Désormais pris en charge par l'aide sociale et la structure «Infor Jeunes», Gabriel est hébergé temporairement dans un appartement de l'Hospice.

Il jette un regard triste sur le début de sa jeunesse. «En quel-

ques mois, tout a basculé. La cente a été vertigineuse.» Gabriel regrette de n'avoir pas été davantage cadré, il évoque son manque de repères. Il s'en veut. Et critique aussi la société de crédit qui lui fait les yeux doux. Aujourd'hui «même dix francs, c'est une somme douloureuse, pour moi il n'a plus de vie sociale, parce que ses amis ne pensent qu'à frier au volant de leur voiture et à cogner en discothèque.»

Avec l'appui de l'Hospice cherche désormais une formation. Pas question de retourner au Chili. C'est ici que Gabriel plongé, c'est ici qu'il veut s'en tirer. C.G.